



## Dossier de demande de délivrance d'un permis de détention d'un chien catégorisé

### Propriétaires ou détenteurs d'un chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie (Article L. 211-14 du code rural)

Ce formulaire vous permet de demander la délivrance d'un permis de détention d'un chien de 1<sup>ère</sup> ou de 2<sup>ème</sup> catégorie en application de la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

Votre demande est à adresser, accompagnée des pièces justificatives, à la mairie de votre commune de résidence.

Après instruction de votre dossier par la mairie et si la décision est positive, vous pourrez retirer le permis de détention demandé à la mairie de votre domicile, muni du passeport européen pour animal de compagnie de votre chien.

Merci de compléter intégralement votre formulaire et de le signer

Chaque chien de 1<sup>ère</sup> ou de 2<sup>ème</sup> catégorie pour lequel vous sollicitez la délivrance d'un permis de détention doit faire l'objet d'un formulaire distinct

#### 1. Identification du propriétaire ou du détenteur

Madame  Mademoiselle  Monsieur

QUALITÉ :  Propriétaire  Détenteur

NOM de naissance :

NOM d'époux(se) :

Prénom(s) :

Né(e) le : À :

Adresse personnelle :

Téléphone (facultatif) :

Courriel (facultatif) :

#### 2. Informations relatives au chien

SEXE :  Mâle  Femelle

1<sup>ère</sup> catégorie  2<sup>ème</sup> catégorie

Race ou Type :

N° de pedigree si LOF :

Date de naissance :

Numéro de tatouage :

OU :

Numéro de puce :

Vaccination antirabique effectuée le :

Stérilisation (1<sup>ère</sup> catégorie) effectuée le :

Évaluation comportementale effectuée le :

Classement en niveau de risque :  1  2  3  4

Effectué le :

Implantée le :

Par :

Par :

Par :

Département :

Département :

Département :

### 3. Pièces à fournir en photocopie recto

- Identification du chien (photocopie de la carte d'identification).
  - Certificat de vaccination antirabique en cours de validité (photocopie de la rubrique IV du passeport européen pour animal de compagnie).
  - Certificat de stérilisation (pour un chien de 1<sup>ère</sup> catégorie).
  - Évaluation comportementale prévue au II de l'article L. 211-13-1 du code rural.
  - Attestation spéciale d'assurance responsabilité civile.
  - Attestation d'aptitude délivrée après le suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canins visée à l'article L. 211-13-1 du code rural.
- OU :
- Certificat de capacité délivré aux personnes exerçant l'une des activités citées au 1<sup>er</sup> alinéa du IV de l'article L. 214-6 du code rural.

### 4. Engagements

- Je m'engage à satisfaire en permanence aux conditions liées à la mise à jour de la vaccination antirabique de mon chien.
- Je m'engage à satisfaire en permanence aux conditions liées à la souscription d'une assurance garantissant ma responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par mon chien. J'ai compris que les membres de ma famille sont considérés comme tiers au sens des présentes dispositions.
- Je ne fais pas l'objet d'une mesure de tutelle ni d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire et je ne me suis pas fait retirer la propriété ou la garde d'un chien en application de l'article L. 211-11 du code rural.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à :

Le

Signature du demandeur :

### 5. Informations pratiques

Merci de déposer ou d'adresser l'ensemble de votre dossier (demande + pièces justificatives) dans une enveloppe A4 à la mairie de votre domicile.

Lors du retrait du permis de détention, veuillez vous munir de l'**original** du passeport européen pour animal de compagnie de votre chien prévu par le règlement du Parlement européen et du Conseil n° 998/2003 du 26 mai 2003. **Aucun permis de détention ne pourra être délivré sans la présentation de ce passeport.**

Pour le cas où vous seriez propriétaire ou détenteur de plusieurs chiens de 1<sup>ère</sup> ou de 2<sup>ème</sup> catégorie, veuillez déposer ou adresser **1 dossier par chien** à la mairie de votre domicile.

La délivrance du permis de détention définitif est subordonnée à la production des pièces justificatives suivantes :

- Le formulaire *cerfa* dûment rempli
- *L'identification du chien* (photocopie de la carte d'identification)
- *Le certificat de vaccination antirabique* en cours de validité (photocopie de la rubrique IV du passeport européen pour animal de compagnie)
- *L'attestation d'assurance* garantissant la responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par l'animal
- *Le certificat de stérilisation* (pour un chien de 1<sup>ère</sup> catégorie)
- *L'évaluation comportementale*. Elle a pour objet d'apprécier le danger potentiel que peut représenter un chien. Elle est réalisée dans le cadre d'une consultation vétérinaire. Si les résultats de l'évaluation le justifient, le maire peut refuser la délivrance du permis de détention
- *L'attestation d'aptitude* délivrée après le suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canins

Votre demande est à adresser, accompagnée des pièces justificatives, à la mairie de votre commune de résidence.

Après instruction de votre dossier et si la décision est positive, vous pourrez retirer le permis de détention demandé à la mairie de votre domicile, muni du passeport européen pour animal de compagnie de votre chien.